

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT A L'OFFRE PREMIUM CLUB 4-8 ANS

La société France Télécom propose, aux abonnés aux offres Internet Orange détaillées ci-après (ci-après dénommés « le(s) Client(s) »), un abonnement payant à destination des enfants de 4 à 8 ans et dont les contenus sont accessibles sur le site Orange.fr à la rubrique « Jeunesse », soit www.jeunesse.orange.fr (ci-après dénommée « Offre Premium »).

La souscription du Client à l'Offre Premium vaut acceptation pleine et entière des présentes CGA. En cas de non-respect par un Client des présentes CGA France Télécom se réserve le droit de lui refuser ou de lui supprimer l'accès à l'abonnement.

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes conditions d'abonnement ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles France Télécom met à disposition des abonnés aux offres Internet Orange détaillées ci-après l'abonnement à l'Offre Premium : le Club 4-8 ans. Le Club 4-8 ans est un service d'abonnement à des contenus éducatifs interactifs destinés aux enfants de 4 à 8 ans. Il est composé d'activités d'éveil, de jeux éducatifs et d'histoires interactives avec la mascotte Tralala.

Cet abonnement est proposé par France Télécom aux abonnés aux offres Internet Orange détaillées ci-après, moyennant un paiement mensuel facturé sur la facture Internet Orange et après acceptation des conditions générales d'utilisation du service Paiement Internet Orange. Le système de Paiement Internet Orange n'est offert que sur le site Orange et aux abonnés Internet Orange (hors Abonnés Accès Libre) uniquement.

ARTICLE 2 - MODALITES DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE PREMIUM

Le Client connaît au préalable le coût mensuel de l'abonnement à l'Offre Premium : Le Club 4-8 ans et peut mettre un terme à tout moment à son abonnement.

La souscription à l'abonnement s'effectue directement sur la page d'accueil de la rubrique « Jeunesse » du site www.orange.fr

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE PREMIUM

L'Offre est réservée à toute personne, physique ou morale domiciliée en France Métropolitaine, ayant souscrit à une offre d'accès à Internet Orange faisant l'objet d'une facture émise par France Télécom (à l'exception des offres Accès libre, des offres France Télécom Câble ainsi que des offres à paiement non mensuel).

Les présentes CGA relèvent des conditions générales d'abonnement Internet Orange ainsi que des conditions particulières de l'offre d'accès Internet Orange souscrite par le Client.

Compte tenu des caractéristiques de l'abonnement, il est recommandé aux Clients de disposer d'une connexion Internet haut débit 512Kbits.

Pour bénéficier de l'Offre, le Client doit disposer, d'un micro-ordinateur paramétré et disposant d'une configuration suffisante.

L'Offre Premium Club 4-8 ans est accessible à partir d'un ordinateur PC, équipé de Microsoft® Windows® 98, Windows® 98 Deuxième édition, Windows® 2000, Windows® édition Millénium ou Windows® XP, comprenant au minimum un processeur 550 mégahertz (MHz) de type Intel Pentium, une mémoire vive de 512 mégaoctets (Mo) ou plus, d'une carte graphique 3D avec 16 Mo RAM, et d'une carte son.

L'offre est également compatible avec les micro-ordinateurs de type Mac et également compatibles avec les micro-ordinateurs de type PC disposant d'un système d'exploitation Windows® NT 4.0.

D'une manière générale, le Client doit se conformer aux configurations minimales requises, propres à chaque contenu afin de pouvoir consulter les contenus dans les meilleures conditions.

ARTICLE 4 - DESCRIPTION DU CLUB 4- 8 ANS

Un abonnement à l'Offre Premium Le Club 4-8 ans permet d'accéder sur le site www.orange.fr à un catalogue composé d'un certain nombre de contenus interactifs à la destination des enfants (ci-après dénommés « les Contenus Interactifs »), à savoir des Contenus Interactifs éducatifs enrichis et validés par des pédagogues et experts destinés aux enfants de 4 à 8 ans, des activités d'éveil, des dessins animés, des chansons, des jeux éducatifs en ligne...

L'utilisation des Contenus Interactifs dépend de la configuration PC du Client. Ainsi, France Télécom met à disposition du Client, dans la rubrique Aide de la page d'accueil Jeunesse www.jeunesse.orange.fr, une information sur la configuration minimum nécessaire pour une utilisation des Contenus Interactifs du Club 4-8 ans, dans des conditions optimales.

Pour que le Client puisse bénéficier de l'Offre Premium, il est précisé que celui-ci devra rester connecté à Internet pendant toute la durée de l'utilisation de l'Offre Premium. Il est toutefois rappelé au Client que la session Internet est interrompue au bout de 24 heures de connexion. Par conséquent, le Client reconnaît et accepte que France Télécom interrompe l'utilisation de l'Offre comme indiqué ci-dessus sans pouvoir prétendre à quelques dommages et intérêts que ce soit.

L'accès à l'Offre Premium pourra être interrompu notamment du fait du non-respect des stipulations des présentes CGA par le Client ou encore d'un événement dû à la force majeure.

ARTICLE 5 - MISE A DISPOSITION DES ELEMENTS D'IDENTIFICATION

Les informations collectées dans le cadre de la mise à disposition de l'Offre au Client sont utilisées pour fournir au Client l'Offre souscrite, l'authentifier lors de ses connexions et navigations dans ce cadre.

Ces informations sont donc nécessaires pour assurer la fourniture de l'Offre souscrite.

Il est précisé que certaines informations pourront être transmises aux partenaires dans le cas de demande d'assistance sur les contenus.

Il est précisé par ailleurs que France Télécom peut être amené à transmettre les informations concernant le Client à des tiers lorsque la loi le requiert.

Tous les éléments permettant au Client de s'identifier et d'utiliser l'Offre sont personnels et confidentiels. Le Client s'engage à conserver secrets les éléments constitutifs de son identifiant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

En cas de perte ou de vol d'un des éléments d'identification, France Télécom devra en être informé dans les meilleurs délais, afin de pouvoir procéder à leur annulation immédiate. Dans ce cas, France Télécom transmettra au Client de nouveaux éléments d'identification.

Tout usage des éléments d'identification est fait sous l'entière responsabilité du Client.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Client peut à tout moment accéder aux informations personnelles le concernant et détenues par France Telecom, demander leur modification ou leur suppression. Ainsi, selon l'article 36 de la loi Informatique et Libertés, il peut demander que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Le Client peut exercer ce droit d'accès et de rectification directement sur le site Orange dans la rubrique « Mon Profil » de l'Espace Client du Site pour un abonné Internet Orange ou la rubrique « Mon Compte Utilisateur » du Site pour un non-abonné Internet Orange.

France Télécom peut être amené à communiquer les informations relatives au Client Internet Orange dans le cadre de réquisitions judiciaires.

ARTICLE 6 - DISPOSITIONS RELATIVES AUX DROITS D'AUTEURS

Le fait que le Client, ou toute personne dûment autorisée par le Client, utilise l'Offre Premium Le Club 4-8 ans dans les conditions définies aux présentes ne lui accorde aucun droit particulier en ce qui concerne les droits d'auteur, les droits sur le savoir-faire et les marques de commerce ou de service ou tout autre droit de propriété industrielle ou intellectuelle relative aux contenus mis à disposition du Client dans le cadre de l'Offre (ci-après dénommés « les Droits »), à moins que le Client ne soit explicitement autorisé à le faire. Le Client s'engage à ne pas utiliser les Droits et à ne porter atteinte aux Droits en aucune manière.

Tous les contenus, dénominations, noms commerciaux, marques de produits ou de services, inventions, et de manière générale toute création quel que soit le genre accessible dans le cadre de l'Offre, demeurent la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs.

L'ensemble des contenus sont fournis sous licence et ne sont pas vendus. Cette licence ne confère aucun titre, ni droit de propriété qui reste réservés.

En vertu de cette licence, le Client n'est pas autorisé à, en tout ou partie, copier, photocopier, reproduire, traduire, extraire le code source, modifier, désassembler, décompiler, créer des produits dérivés inspirés des contenus ou fonctionnalités, ni supprimer aucune identification du nom du propriétaire sans autorisation écrite préalable.

L'utilisation des contenus, dénominations, noms commerciaux, marques de produits ou de services, inventions, et de manière générale toute création quel que soit le genre accessible dans le cadre de l'Offre, est autorisée pour un usage personnel et ne permet pas :

de vendre, transférer des reproductions, louer ou donner les programmes, jeux, services ou fonctionnalités ;

de publier, en ligne ou non, ou de distribuer toute image, son, fichier, graphique, clip art, animation, base de données ou tout autre élément contenu des programmes, jeux, vidéos, services ou fonctionnalités ;
d'exploiter les programmes, jeux, vidéos, services ou fonctionnalités ou n'importe lequel de leurs composants dans tout lieu public, notamment cybercafé ou salle de jeux vidéo.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE

Le Client bénéficie d'une assistance technique en ligne joignable à l'adresse suivante :

support.jeunesse.internet@orange-ftgroup.com

Le service sera accessible 7 jours/7, 24h/24.

Pour toute question relative aux contenus disponibles dans l'Offre Premium , le Client devra contacter l'Assistance Clientèle à l'adresse suivante : support.jeunesse.internet@orange-ftgroup.com

ARTICLE 8 - MODIFICATION A L'INITIATIVE DE FRANCE TELECOM

France Télécom se réserve la possibilité de faire évoluer l'Offre Premium Le Club 4-8 ans, notamment en mettant à disposition de nouvelles fonctionnalités, ou en modifiant ou supprimant certaines fonctionnalités et ce même après réception de la souscription du Client. Il est par ailleurs précisé que France Télécom pourra modifier les présentes CGA et/ou suspendre ou modifier l'Offre Premium Le Club 4-8 ans à tout moment, sans que cela donne lieu à compensation de quelque sorte que ce soit. Le Client sera informé de toute modification le concernant au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur. Dans ce cas, le Client peut résilier son abonnement à l'Offre sans frais dans un délai de quatre (4) mois à compter de l'entrée en vigueur de la modification conformément aux dispositions de l'article L121-84 du Code de la Consommation.

ARTICLE 9 - DUREE ET PRIX

Les tarifs en vigueur pour l'Offre Premium sont directement disponibles en consultation sur la chaîne jeunesse du [Portail orange.fr](http://Portail.orange.fr).

L'abonnement à l'Offre Premium est conclue pour une durée indéterminée à compter de la date d'activation (soit « n ») jusqu'à « n » + 30 jours. Au-delà, l'abonnement est renouvelable par tacite reconduction à compter de cette date pour des périodes d'un mois, sauf en cas de résiliation conformément à l'article « Résiliation » des présentes CGA.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITE

Le Client est notamment seul responsable de l'utilisation de son compte utilisateur internet et donc de l'utilisation de l'Offre souscrite. Toute connexion ou transmission de données effectuée dans le cadre de l'utilisation du Club 4-8 ans sera réputée avoir été effectuée par le Client lui-même et sous sa responsabilité exclusive. Dans l'hypothèse où l'utilisateur de l'Abonnement serait une personne physique mineure, il déclare et reconnaît qu'il a recueilli l'autorisation du Client titulaire de l'autorité parentale, et que le Client a accepté d'être garant du respect par cet utilisateur de l'ensemble des dispositions des présentes CGA.

France Télécom met en place les moyens nécessaires à la bonne marche du service. Elle prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service à partir du Portail Orange.fr. Le Client doit utiliser l'abonnement au Club 4-8 ans conformément aux présentes CGA.

France Télécom ne saurait voir sa responsabilité engagée pour les cas suivants :

les difficultés d'accès à l'Offre le Club 4-8 ans du fait du non-respect total ou partiel d'une obligation du Client, de l'utilisation par le Client d'un équipement non adapté aux caractéristiques de l'Offre, d'une défaillance et/ou d'une saturation du réseau Internet ;

la contamination par virus des données et/ou logiciels du Client, dont la protection incombe à ce dernier ;

les intrusions malveillantes de tiers, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par le Client et France Télécom ;

la mauvaise utilisation de l'abonnement par le Client ;

les dommages que pourraient subir les équipements du Client, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité de ce dernier ;

les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client ;

les préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service ;

en cas de force majeure ;

en cas de rupture, du fait du Client, du contrat afférent à sa ligne téléphonique ;

en cas de poursuites judiciaires à l'encontre du Client du fait de l'usage, constitutif d'une infraction, du service fourni par France Télécom ;
quant au contenu des services consultés, et d'une manière générale de toute information consultée par le Client.

agissement du Client contrevenant aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Les éventuelles réparations dues par France Télécom seront limitées au montant effectivement réglé par le Client pour bénéficier de l'Offre sans toutefois pouvoir excéder 6 (six) mois d'abonnement à l'Offre. Cette réparation est la seule à laquelle pourra prétendre le Client, à l'exclusion notamment de toute demande de dommages-intérêts.

ARTICLE 11 - VENTE à DISTANCE

En application de l'article L 121-20 du Code de la Consommation, le Client a la faculté d'exercer son droit de rétractation en contactant le service client Internet Orange au 0 892 699 114 (0.34 euro TTC/min depuis un poste fixe), dans un délai de sept (7) jours francs à compter de l'acceptation de l'offre.

Lorsque ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

L'exercice de ce droit de rétractation par le Client implique le remboursement, par France Télécom, des sommes payées par le Client.

Conformément à l'article L 121-20-2 du Code de la Consommation, le Client qui utilise le service avant la fin du délai de sept (7) jours francs perd la faculté d'exercer son droit de rétractation.

ARTICLE 12 – RESILIATION

Le Client peut à tout moment résilier son abonnement à l'Offre premium Le Club 4-8 ans, en se rendant sur la chaîne jeunesse du Portail Orange.fr. La date d'effet de la résiliation est la date où l'abonnement aurait été tacitement reconduit. L'abonnement au service « Le Club 4-8 ans » reste dû pour le mois en cours. Le Client dispose de l'accès à l'Offre jusqu'à la date d'effet de sa résiliation.

Une demande de résiliation est irréversible. Si le Client se ravise et souhaite prolonger son abonnement, il devra attendre la date d'effet de la résiliation et se réabonner à nouveau à l'Offre.

L'enregistrement d'une demande de résiliation fera foi en cas de contestation. En cas de manquement aux présentes CGA, France Télécom se réserve le droit désactiver à tout moment l'Offre Premium unilatéralement et sans préavis. Toute résiliation des présentes entraîne l'exigibilité des sommes dues et l'acquittement de toute autre obligation prévue aux présentes.

ARTICLE 13 - DISPOSITIONS DIVERSES

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGA sont nulles ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. Les stipulations déclarées nulles et non valides seront alors remplacées par des stipulations qui se rapprocheront le plus quant à leur contenu des stipulations initialement arrêtées.

Les parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli aux présentes CGA, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure tel que définie par la jurisprudence des tribunaux français.

Les présentes CGA représentent l'intégralité de l'accord entre les parties et remplacent tous les accords ou déclarations antérieurs, oraux ou écrits, se rapportant à leur objet.

Les présentes CGA sont soumises à la loi française. En cas de litige avec un commerçant relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes CGA, le tribunal compétent sera le Tribunal de Commerce de Paris. En cas de litige avec une personne physique, le tribunal compétent sera celui du domicile de la personne physique.

France Télécom
6, place d'Alleray
75505 Paris Cedex 15
SA au capital de 10.426.692.520 Euros
RCS Paris 380 129 866